

Légation de Suisse  
en  
Espagne

D. No. .... R. 17/V.

Prière de rappeler le numéro ci-dessus

CONFIDENTIELLE

Madrid, le 3 mai 1950.

Furbano, 23 - Tel. 24.23.54

Monsieur le Président de la Confédération,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli les éditoriaux des Numéros des jeudi 20 et vendredi 21 avril du quotidien madrilène "Arriba", organe de la phalange espagnole traditionaliste, éditoriaux intitulés "Les protestants en Espagne". Le fait que "Arriba" consacre deux jours de suite ses colonnes à cette question, montre bien que cette dernière ne cesse de préoccuper les milieux dirigeants espagnols et que, tout en lui déniaient toute importance, ils doivent admettre qu'il existe un problème des protestants en Espagne.

Ces éditoriaux relèvent tout d'abord que "la propreté et la dignité de la politique internationale de Franco dans un monde désorienté et craintif est parvenue à être un fait notable et évident pour les grandes masses du public". C'est pourquoi, afin de conserver une base d'action sur ce public, les milieux hostiles au régime espagnol actuel ont fait état d'une prétendue persécution des protestants en Espagne.

La première réaction de l'Espagnol, étonné d'apprendre par la presse étrangère ce qui se passe dans son propre pays, est de se demander : "Existe-t-il des protestants en Espagne ?" puis de rechercher mais en vain les signes d'une persécution. "Arriba" déclare qu'effectivement il existe en Espagne quelques protestants comme il existe des Juifs, des musulmans et même de nombreuses personnes adonnées au spiritisme. Cependant jamais le protestantisme n'a trouvé de conditions matérielles historiques pour son développement. En effet, le grand problème de fond en matière religieuse se réduit en Espagne à la lutte entre les croyants et les non-croyants, lutte qui s'est traduite dans la politique active par l'opposition des buts antireligieux poursuivis ouvertement par les partisans de la révolution rouge et ceux, religieux, des partisans de la révolution nationale. Il n'existerait donc pas pour "Arriba" de base matérielle permettant de parler d'un problème des protestants tel qu'on veut le poser à l'étranger. Il est certain qu'il y a des prises de position personnelles qui constituent des cas d'exception et qui exigent un véritable esprit chrétien de compréhension et de respect mais on ne peut prétendre qu'une

Monsieur Max PETITPIERRE,  
Président de la Confédération,  
Chef du Département politique fédéral,  
B e r n e .

Dodis



- 2 -

considération spéciale et en quelque sorte privilégiée soit réservée à ces manifestations exceptionnelles.

Face à ces attaques provenant de l'étranger, l'éditorialiste affirme que ce qui importe avant tout c'est de persuader les Espagnols entre eux et de les éclairer sur la question dont il s'agit afin de contribuer au renforcement de la conscience nationale intérieure vis à vis de ces thèmes de polémique contre l'Espagne, qui sont utilisés à l'étranger. Afin d'atteindre ce but, l'éditorialiste commence par relever quelques affirmations notoirement exagérées publiées à l'étranger puis il cite deux faits qui selon lui éclairent bien les fins que se proposent d'atteindre de telles campagnes.

Tout d'abord il relève que le protestantisme espagnol trouve ses appuis et ses soutiens à l'étranger et que l'intensification de son prosélytisme coïncide souvent avec des événements diplomatiques ou des actions politiques déterminés. A cet effet, il rappelle le cas qui nous a occupé de la "Sociedad Alemana de Inmuebles" qui "n'était pas autre chose qu'une partie de l'appareil économique des protestants étrangers en Espagne" ce qui fut clairement démontré par les interventions diplomatiques alliées lorsque l'expropriation de ses biens fut décidée, conformément aux accords internationaux signés avec les puissances alliées. Il ajoute que deux des temples protestants de Madrid appartiennent à la "Continental Lands Company" de Bath et qu'on connaît plus de 25 sociétés étrangères qui envoient régulièrement des fonds pour soutenir la communauté protestante et son culte.

Le second fait invoqué a trait à l'activité politique développée par les petits groupes de protestants durant la révolution rouge et d'une façon générale lors de la République. Selon "Arriba", ces communautés protestantes auraient profité des circonstances "en recherchant dans la passion politique une fissure de pénétration". Et de citer la collection de la Revue "España Evangélica" de cette époque. Ces éditoriaux se terminent par l'affirmation : "Sûrs de l'attitude correcte espagnole nous ne devons pas épuiser les moyens de discrimination et pousser à l'extrême à l'avenir la vigilance afin qu'en même temps les positions spirituelles sincères soient respectées et que soit mis énergiquement obstacle à toute spéculation autour de questions religieuses que l'Espagne n'a pas ni ne veut avoir".

Je saisis également cette occasion pour vous remettre un article paru en première page du Numéro du 16 avril 1950 du même quotidien madrilène "Arriba" et intitulé "Maçonnerie". Cet

./.

./.

- 3 -

article est signé J. Boor et l'on prétend qu'il est inspiré directement par le Chef de l'Etat.

Comme vous le savez, la maçonnerie est une des bêtes noires du régime actuel mais, chose curieuse, on entend chuchoter couramment dans les milieux bien informés, que le propre frère du Généralissime Franco, M. Nicolas Franco, Ambassadeur d'Espagne au Portugal, a été un maçon de haut grade et que son autre frère, Officier-aviateur aujourd'hui décédé, était également maçon notoire. On rapporte aussi que lorsque le Chef de l'Etat espagnol était Colonel dans les Troupes stationnées au Maroc, la plupart des Officiers supérieurs de ces Troupes appartenaient à cette société secrète à laquelle, toutefois, il n'a jamais adhéré.

L'article que je vous remets en annexe provient évidemment d'une source très bien documentée si l'on en juge par les citations textuelles des formules d'initiation aux différents grades qui y sont rapportés. Il tend à montrer que l'Eglise catholique a toutes raisons pour condamner les catholiques qui donnent leur adhésion à la franc-maçonnerie.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse :

Annexes mentionnées.

